

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 29 AVRIL à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de THENNÉS sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 29 AVRIL à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de THENNÉS sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

Nombre de membres du Conseil Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 59
· dont suppléés : 1

Membres représentés : 7

Votants : 66

Date de la convocation
23 avril 2021

Secrétaire de séance :
PREVOST Anne-Marie

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, DOUAY Sonia, ROSE Maryse-Corrinne, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, PERONNET Fabienne, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, RIHET Anne, DAMAY Lydie, RAMON Marie-Gabrielle, TESTART Laëtitia, RIQUIER Ludivine, DEMORSY Roselyne

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémie, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, HACKE Sylvain (suppléant M. CARON Hubert), TEN Franck, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LEGRAND Marc, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, MOURIER Francis, VIOLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, PARENTY Vincent, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, CLEMENT Dominique, BENONY Miguel, HOLLINGUE Rémy

● Disposaient d'un pouvoir :

M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT Hélène
M. SURHOMME Alain de M. DEPRET Patrick et de M. LEROY Jean Maurice
M. DELANAUD de M. DARCIS Philippe
M. MIANNE de M. TOURNIQUET Gauthier
M. CHANTRELLE Brice de M. HEYMAN Christophe
M. DOVERGNE Alain de M. LOGEART Johan

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames ATTAGNANT Hélène, GAUDECHON-LAMOUREUX Mélodie
Messieurs DEPRET Patrick, LEROY Jean-Maurice, DARCIS Philippe, TOURNIQUET Gauthier, HEYMAN Christophe, LOGEART Johan

OBJET : COMPTES DE GESTION 2020

Rapport de Monsieur Dominique LAMOTTE, Vice-Président « Finances »

A. COMPTES DE GESTION 2021 de la CCALN DU TRESORIER MUNICIPAL / Budget général et budgets annexes

Le Vice-Président « Finances » expose aux membres du Conseil Communautaire que les comptes de gestion annexés sont établis par le Trésorier de Moreuil à la clôture de l'exercice 2020.

Après vérification, les comptes de gestion établis et transmis par ce dernier, sont conformes aux comptes administratifs de l'EPCI.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures des comptes administratifs
des comptes de gestion du Receveur municipal,

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 63, Contre : 1 : DEPRET Patrick, Abstentions : 2 : BEAUMONT Joël, HACKE Sylvain), le Conseil Communautaire :

- Approuve le compte de gestion du Budget Principal ci-annexé du Receveur municipal pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du Budget Principal de l'EPCI pour le même exercice,
- Dit que le compte de gestion du Budget Principal 2020 n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et qu'il s'identifie exactement aux résultats constatés au Compte Administratif du Budget Principal 2020 de l'ordonnateur,
- Autorise le Président à signer le compte de gestion du Budget Principal 2020.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 62, Contre : 1 : DEPRET Patrick, Abstentions : 3 : PERONNET Fabienne, BEAUMONT Joël, HACKE Sylvain), le Conseil Communautaire :

- Approuve le compte de gestion du BA Bonneterie ci-annexé du Receveur municipal pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du BA Bonneterie de l'EPCI pour le même exercice,
- Dit que le compte de gestion du BA Bonneterie 2020 n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et qu'il s'identifie exactement aux résultats constatés au Compte Administratif du BA Bonneterie 2020 de l'ordonnateur,
- Autorise le Président à signer le compte de gestion du BA Bonneterie 2020.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 62, Contre 2 : BERTHE Pascal, DEPRET Patrick, Abstentions : 2 : BEAUMONT Joël, HACKE Sylvain) le Conseil Communautaire :

- Approuve le compte de gestion du BA Complexe sportif et culturel ci-annexé du Receveur municipal pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du BA Complexe sportif et culturel de l'EPCI pour le même exercice,
- Dit que le compte de gestion du BA Complexe sportif et culturel 2020 n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et qu'il s'identifie exactement aux résultats constatés au Compte Administratif du BA Complexe sportif et culturel 2020 de l'ordonnateur,
- Autorise le Président à signer le compte de gestion du BA Complexe sportif et culturel 2020.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 63, Contre : 1 : DEPRET Patrick, Absentions : 2 : BEAUMONT Joël, HACKE Sylvain), le Conseil Communautaire :

- Approuve le compte de gestion du BA Luce ci-annexé du Receveur municipal pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du BA Luce de l'EPCI pour le même exercice,
- Dit que le compte de gestion du BA Luce n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et qu'il s'identifie exactement aux résultats constatés au Compte Administratif du BA Luce 2020 de l'ordonnateur,
- Autorise le Président à signer le compte de gestion du BA Luce 2020.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 63, Contre : 1 : DEPRET Patrick, Absentions : 2 : BEAUMONT Joël, HACKE

Sylvain), le Conseil Communautaire :

- Approuve le compte de gestion du BA SPANC ci-annexé du Receveur municipal pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du BA SPANC de l'EPCI pour le même exercice,
- Dit que le compte de gestion du BA SPANC n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et qu'il s'identifie exactement aux résultats constatés au Compte Administratif du BA SPANC 2020 de l'ordonnateur,
- Autorise le Président à signer le compte de gestion du BA SPANC 2020.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 62, Contre : 1 : DEPRET Patrick, Abstentions : 3 : BEAUMONT Joël, HACKE

Sylvain, BERTHE Pascal), le Conseil Communautaire :

- Approuve le compte de gestion du BA Petite Enfance ci-annexé du Receveur municipal pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du BA Petite Enfance de l'EPCI pour le même exercice,
- Dit que le compte de gestion du BA Petite Enfance n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et qu'il s'identifie exactement aux résultats constatés au Compte Administratif du BA Petite Enfance 2020 de l'ordonnateur,
- Autorise le Président à signer le compte de gestion du BA Petite Enfance 2020.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 63, Contre : 1 : DEPRET Patrick, Absentions : 2 : BEAUMONT Joël, HACKE

Sylvain), le Conseil Communautaire :

- Approuve le compte de gestion du BA Déchets ménagers ci-annexé du Receveur municipal pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du BA Déchets ménagers de l'EPCI pour le même exercice,
- Dit que le compte de gestion du BA Déchets ménagers n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et qu'il s'identifie exactement aux résultats constatés au Compte Administratif du BA Déchets ménagers 2020 de l'ordonnateur,
- Autorise le Président à signer le compte de gestion du BA Déchets ménagers 2020.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 63, Contre : 1 : DEPRET Patrick, Absentions : 2 : BEAUMONT Joël, HACKE

Sylvain), le Conseil Communautaire :

- Approuve le compte de gestion du BA Zone du Santerre ci-annexé du Receveur municipal pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du BA Zone du Santerre de l'EPCI pour le même exercice,
- Dit que le compte de gestion du BA Zone du Santerre n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et qu'il s'identifie exactement aux résultats constatés au Compte Administratif du BA Zone du Santerre 2020 de l'ordonnateur,
- Autorise le Président à signer le compte de gestion du BA Zone du Santerre 2020.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 63, Contre : 1 : DEPRET Patrick, Absentions : 2 : BEAUMONT Joël, HACKE

Sylvain) le Conseil Communautaire :

- Approuve le compte de gestion du BA Zone de Moreuil ci-annexé du Receveur municipal pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du BA Zone de Moreuil de l'EPCI pour le même exercice,
- Dit que le compte de gestion du BA Zone de Moreuil n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et qu'il s'identifie exactement aux résultats constatés au Compte Administratif du BA Zone de Moreuil 2020 de l'ordonnateur,
- Autorise le Président à signer le compte de gestion du BA Zone de Moreuil 2020.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 61, Contre : 2 : DEPRET Patrick, PARENTY Vincent, Abstentions : 3 :

BEAUMONT Joël, HACKE Sylvain, BERTHE Pascal) le Conseil Communautaire :

- Approuve le compte de gestion du BA Zone du Val de Noye ci-annexé du Receveur municipal pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du BA Zone du Val de Noye de l'EPCI pour le même exercice,
- Dit que le compte de gestion du BA Zone du Val de Noye n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et qu'il s'identifie exactement aux résultats constatés au Compte Administratif du BA Zone du Val de Noye 2020 de l'ordonnateur,
- Autorise le Président à signer le compte de gestion du BA Zone du Val de Noye 2020.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Fait et délibéré, le 29 avril 2021
à THENNES**

Le Président,


Alain DOVERGNE



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 03/05/2021
Affiché le

COMPTES ADMINISTRATIFS BUDGETS PRIMITIFS ET COMPTES DE GESTION

SEANCE DU JEUDI 29 AVRIL 2021 à 18 H 30

à la SALLE DES FETES DE THENNES

AILLY-sur-NOYE (7 délégués)

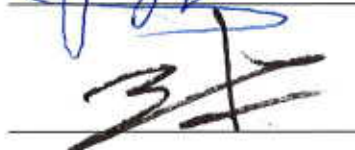
DURAND Pierre



PATRICE-BOURDELLE Christine



BLIN Nicolas



DOUAY Sonia



LECOINTE Jean-Noël



ROSE Maryse-Corrinne

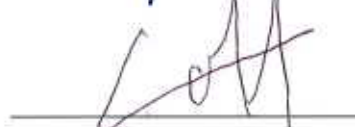


MARCEL Marie-Hélène

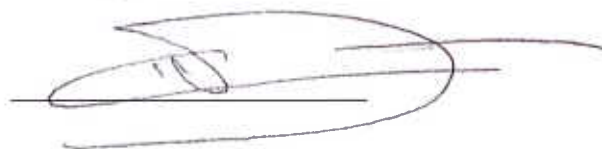


ARVILLERS (2 délégués)

COTTARD Yves



DESROUSSEAUX Eric



AUBERCOURT (1 délégué)

CHARLES Gilles



AUBVILLERS (1 délégué)

MENARD Sergine



BEAUCOURT-EN-SANTERRE (1 délégué)

CAPELLE Hubert



BERTEAUCOURT-LES-THENNES (1 délégué)

BOUCHER Michel



BRACHES (1 délégué)

DELANAUD Stéphane



CAYEUX-EN-SANTERRE (1 délégué)

ATTAGNANT Hélène

Excusée pouvoir à M. CAPELLE Hubert



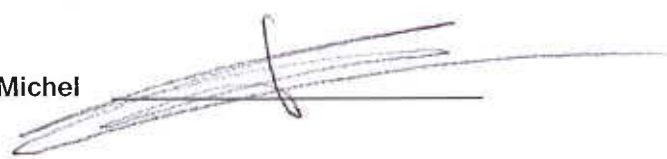
CHAUSSOY-EPAGNY (1 délégué)

de CAFFARELLI Christian



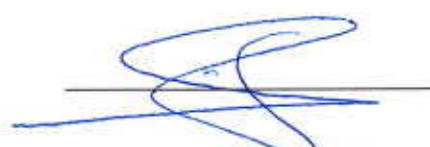
CHIRMONT (1 délégué)

VAN OOTEGHEM J. Michel



COTTENCHY (1 délégué)

GAWKIK Jérémy



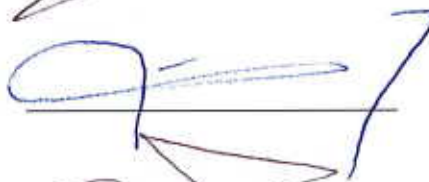
COULEMELLE (1 délégué)

LAVOINE Nicolas



DEMUIN (1 délégué)

DOVERGNE Alain



DOMART-SUR-LA-LUCE (1 délégué)

WALLET Joël



DOMMARTIN (1 délégué)

PERONNET Fabienne



ESCLAINVILLERS (1 délégué)

SURHOMME Alain



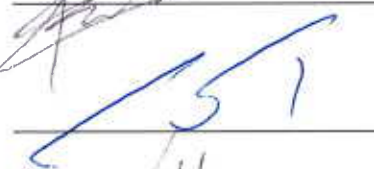
FLERS-sur-NOYE (1 délégué)

BEAUMONT Joël



FOLLEVILLE (1 délégué)

LEVASSEUR Roger



FOUENCAMPS (1 délégué)

LECONTE Yves-Robert



FRANSURES (1 délégué)

CARON Hubert



FRESNOY-EN-CHAUSSEE (1 délégué)

TEN Franck



GRIVESNES (1 délégué)

PREVOST Anne-Marie



GUYENCOURT-sur-NOYE (1 délégué)

BLIN Monique



HAILLES (1 délégué)

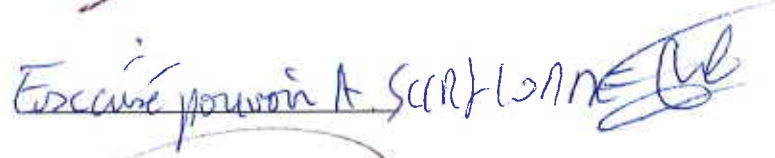
VERONT Fabrice



HALLIVILLERS (1 délégué)

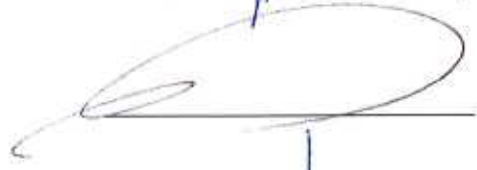
DEPRET Patrick

Excusez pour moi A. Scailionne



HANGARD (1 délégué)

DUTILLEUX Olivier



HANGEST-EN-SANTERRE (2 délégués)

JUBERT Patrick



BERTOUX Julia

IGNAUCOURT (1 délégué)

BERTHE Pascal



JUMEL (1 délégué)

HOLLINGUE Rémy



LA FALOISE (1 délégué)

LEGRAND Marc



LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD (1 délégué)

DARCIS Philippe



(pour moi A. Delarand)

LAWARDE MAUGER L'HORTOY (1 délégué)

TOURNIQUET Gautier



M. Mianné

LE PLESSIER-ROZAINVILLERS (2 délégués)

LESCUREUX André



DAMAY Jean-Michel



LE QUESNEL (2 délégués)

CHANTRELLE Brice



HEYMAN Christophe

 (pouvoir
M. Chantrelle)

LOUVRECHY (1 délégué)

RIHET Anne



MAILLY RAINEVAL (1 délégué)

MOURIER Francis



MEZIERES-EN-SANTERRE (1 délégué)

VIOLLETTE Paul



MOREUIL (11 délégués)

LAMOTTE Dominique



DAMAY Lydie



NOCHEZ Didier



RAMON Marie-Gabrielle



DEMOUY Bertrand



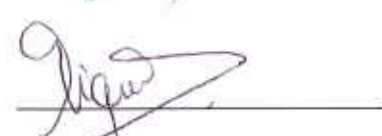
TESTART Laëtitia



PARENTY Vincent



RIQUIER Ludivine



LOGEART Johan

excusé pouvoir M. DOVERGNE



MOREUIL (11 délégués) suite

GAUDECHON LAMOUREUX
Mélodie

MEGLINKY Philippe

MORISEL (1 délégué)

VAN DE VELDE Michel

QUIRY-le-SEC (1 délégué)

DEMORSY Roselyne

ROGY (1 délégué)

MIANNE Michel

ROUVREL (1 délégué)

LEROY Jean-Maurice

Excusé pouvoir à M. SURHOMME Alain

SAUVILLERS-MONGIVAL (1 délégué)

WABLE Vincent

SOURDON (1 délégué)

SZYROKI Jacky

THENNES (1 délégué)

MAROTTE Philippe

THORY (1 délégué)

CLEMENT Dominique

VILLERS-AUX-ERABLES (1 délégué)

BENONY Miguel